

XN2--

Notre-Dame-de-Londres Un Londrain champion d'Europe

Lionel Charles vient de se distinguer au tambourin en salle.

Le tambourin-club londonien n'est pas encore un club majeur dans la version salle du sport tambourin, même si la culture de cette discipline le gagne petit à petit. C'est une des raisons qui pousse Lionel Charles à disputer depuis plusieurs années la saison hivernale au sein du club de Florensac, tout en jouant à Notre-Dame-de-Londres pendant la saison estivale.

Après avoir évolué au sein du club des Pennes-Mirabeau pendant trois saisons, cela fait maintenant quatre ans qu'il a rejoint l'équipe de Florensac pour autant de titres de champions de France pendant ce laps de temps. Le gain du titre de champion de France permettant au club concerné de disputer la Coupe d'Europe des clubs l'année suivante, Lionel disputait le week-end dernier la Coupe d'Europe en salle, à Pignan, face à des nations comme l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la Catalogne et bien entendu, l'Italie.

Un 2^e titre remporté

Après des victoires aisées face à des nations émergentes dans le monde du tambourin, le titre de champion s'est disputé face aux Italiens de Bagnacavallo, champions d'Europe en titre vainqueurs des Florensacois de Lionel, l'an-



■ Lionel Charles va bientôt disputer la finale du championnat de France.

née dernière. L'heure de la revanche a toutefois sonné puisque les Français se sont imposés sur le score sans appel de 13 jeux à 4.

Lionel remporte par la même occasion un 2^e titre de champion d'Europe en salle qui s'ajoute aux cinq titres de champions de France et aux dix coupes de France remportés en extérieur, ce qui fait de lui un des plus beaux palmarès du tambourin français.

Il disputera, mi-février, la finale du championnat de France en salle avant de se consacrer entièrement à la saison extérieure, cette fois sous les couleurs londraines.

Un championnat de France en salle où il ne sera pas le seul Londrain présent puisque les benjamins du club disputeront la finale de la compétition face au représentant des Bouches-du-Rhône.

Correspondant ML : 06 11 77 30 94

Argeliers

L'avenir à travers le Projet d'aménagement et de développement durable

Au cours de la réunion publique du 22 janvier, le maire et le conseil municipal ont présenté le Padd, ce document qui définit les choix de la collectivité en matière d'urbanisme, d'aménagement et de protection de l'environnement à l'horizon de dix à vingt ans. M. Faure, représentant du bureau d'étude Inter, chargé du Plu, a rendu public le diagnostic de la commune puis commenté les principaux objectifs du Padd.

Les grands axes

Quatre grands axes principaux s'en détachent : conforter le cadre de vie et préserver les qualités environnementales, paysagères et patrimoniales. Préserver les zones agrico-



■ Les habitants s'informent.

les, renforcer la compacité du village, valoriser et protéger le centre ancien et le patrimoine.

Promouvoir une urbanisation maîtrisée et répondre aux ob-

jectifs de mixité sociale, de diversité des fonctions et du développement durable. Renforcer l'interconnexion des quartiers (liaisons douces), favoriser la mixité sociale, identification de zones inondables et des zones sensibles aux argi-

les. Adapter et anticiper les infrastructures et les équipements. Réalisation du nouveau groupe scolaire, changement de lieu de la mairie, communication numérique. Renforcer l'économie locale et les services de proximité. Créé un parc photovoltaïque, pérenniser les activités agricoles, renforcer les services de proximité.

Suite à cette présentation les participants ont posé plu-

sieurs questions d'ordre général (schéma d'aménagement, logements sociaux...) et ont fait part de leurs préoccupations sur la sécurité notamment (zones à risques, zones inondables...)

Il est noté qu'un schéma directeur des écoulements d'eaux pluviales sera annexé au Plu (Plan local d'urbanisme).

En ce qui concerne le zonage, le maire a précisé qu'il est encore à l'étude, il sera présenté lors de la prochaine réunion de concertation.

Il est encore possible à chacun de faire part de ses observations dans un registre disponible en mairie.

Correspondant ML : 06 32 59 21 93 + [blog](#)

Laroque

● Conseil municipal

Compte tenu de l'urgence à délibérer, le conseil municipal extraordinaire se réunira à la mairie lundi 4 février, à 19 h. A l'ordre du jour : les finances communales, le local de stockage matériel technique avec le lancement consultation architecte, le DIA et les questions diverses.

Correspondant ML : 06 63 66 88 32 + [blog](#)

Les Matelles

● Club Le Lirou

Le Club du Lirou organisera son assemblée générale dimanche 10 février à partir de 10 h, à la salle du foot. Les projets seront présentés aux adhérents pour l'année 2013 : rencontres, voyages, sorties, repas ainsi que les traditionnels anniversaires suivis d'un goûter, d'un cadeau et d'un loto.

Saint-Drézéry

Les passionnés de patrimoine festoient à Sète

Bonheur partagé pour une cinquantaine de personnes charmées par un spectacle de danses, de chansons, d'acrobaties dignes des meilleurs music halls !

Il règne dans ce cabaret une atmosphère familiale et chaleureuse et, de plus, le repas est de qualité et le service rapide. Juste après le dessert, c'est le plaisir des yeux et des oreilles, on voyage dans le monde entier, la revue s'inspirant des différentes musiques et danses de la planète. L'animateur-chanteur a une voix puissante et fait participer toute la salle.

Les cinq grandes tables occupées par l'association n'ont pas manqué de participer à cette ambiance et c'est dans le rire et l'humour que Serge, un peu contraint et forcé au départ... a été doté du titre de



■ D'abord le spectacle ensuite quelques pas de danse.

«Meilleur danseur de la soirée».

Prochaines manifestations de l'association : samedi 9 février à 20 h, salle Brassens : La Veillée (thème : la course camarguaise). Entrée libre, inscriptions au 04 99 06 00 42. Vendredi 15 mars à 20 h, salle Cardonnet : spectacle excep-

tionnel de «Contes et musiques». Réservations dès maintenant : 04 99 63 09 66 ou 04 67 86 93 27.

► **Toutes les informations** et photos sur le site : www.valberange.com.

Correspondant ML : 06 23 84 24 85 + [blog](#)

Ganges

Une alerte SMS pour la sécurité des commerces et des entreprises

Afin de sécuriser vos commerces et vos entreprises victimes d'infractions, d'incivilités ou de vols, un nouveau dispositif «Alerte sécurité par SMS» est proposé par la CCI de Montpellier et la gendarmerie. La CCI de Montpellier, donc, soucieuse de cette sécurité des entreprises de son territoire, s'engage dans un dispositif «Alerte sécurité», en partenariat avec la gendarmerie, l'objectif étant de permettre aux forces de sécurité d'alerter discrètement et rapidement le chef d'entreprise, inscrit au dispositif, par l'envoi de SMS.

C'est simple et rapide, l'entrepreneur ou le commerçant reçoit directement sur son portable des informations de prévention de la délinquance.

Ce dispositif «Alerte sécurité» est gratuit, l'inscription se fait en ligne sur le site : www.montpellier.cci.fr. Il sera présenté lors de la réunion qui se tiendra jeudi 7 février à Ganges, à 19h30, au collège Louise-Michel, place Jules-Ferry.

► **Contacts** : **Nathalie Maury**, Mission Prévention Sécurité CCIM, 06 79 51 93 31.

Correspondant ML : 06 38 93 01 30 + [blog](#)

D'un pont à l'autre

● Atelier gratuit d'initiation aux gestes d'urgences pédiatriques

Dans le cadre des missions de la Mutualité Française et en association avec le Clic Trait d'Union, la clinique mutualiste de Ganges propose aux jeunes parents et grands-parents, un atelier d'initiation aux gestes d'urgence pédiatriques. Deux dates au choix sont proposées : mardi 5 février ou mardi 12 février de 18h, précises à 21h, salle de réunion de la clinique Saint-Louis.

Pour les parents intéressés ayant des difficultés à faire garder leur enfant, un accueil et une prise en charge des enfants de 6 mois à 3 ans seront prévus dans une salle attenante à celle où se déroulera cette séance d'initiation.

La séance dure 3 heures avec un formateur qualifié pour ce type d'information. Le nombre de personnes a été limité à 20 par séance, afin de pouvoir constituer des groupes homogènes.

Cazilhac

Jean-Baptiste Salvi s'en est allé

Décédé le 26 janvier à l'âge de 74 ans, Jean-Baptiste Salvi a été inhumé mardi, dans le cimetière Saint-Vincent, en présence d'une assistance nombreuse.

Issu d'une famille d'émigrés italiens, il est né et a passé sa vie à Cazilhac. A la tâche dès l'âge de 14 ans, il fut employé aux Malines comme mineur de fond jusqu'à la retraite. Bourreau de travail et dur au mal, ce qui lui a valu son surnom, il aimait à rendre servi-

ce. Il était, chaque année au moment des vendanges, embauché à la cave coopérative de Ganges et a effectué, avec ses frères, des travaux titaniques dans le village.

Grand amateur de pétanque, il fut, dans sa jeunesse, un fameux conducteur de «Vespa». Nous présentons à sa sœur aînée Clémentine, à ses neveux et nièces et à toute sa famille nos sincères condoléances.

Correspondant ML : 06 86 83 93 65

Saint-Mathieu-de-Trévières

● Club taurin Le Saint-Loup

L'assemblée générale du club taurin Le Saint-Loup a lieu ce samedi 2 février, à 18 h, au Campotel. A l'ordre du jour :

bilan moral, bilan financier, programme 2013, sortie du 18 mai.

Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de cette réunion.

Correspondant ML : 06 89 57 26 70

Saint-Gély-du-Fesc

● Loto

L'école de rugby du Pic Saint-Loup organise ce samedi, son loto annuel. Rendez-vous à la salle polyvalente de l'espace Georges-Brassens à 20 h 30.

● Anciens combattants

L'association des anciens com-

battants de Saint-Gély Pic Saint-Loup tiendra son assemblée générale annuelle, dimanche 3 février à 10 h, salle culturelle de l'espace Georges-Brassens, en présence des élus des communes concernées. Un repas suivra la réunion.

Correspondant ML : 06 85 17 21 05 + [blog](#)